

REMUNERATION

Dégel du point d'indice : la CGT veut 10 % d'augmentation et son indexation

Emeline Le Naour | Actu Emploi | France | Toute l'actu RH | Publié le 15/06/2022 | Mis à jour le 16/06/2022

À quelques jours du second tour des législatives, la CGT Fonction publique a présenté ses revendications pour le pouvoir d'achat et le déroulement des carrières des agents. S'agissant des rémunérations, le syndicat en a profité pour réfuter les chiffres avancés par le gouvernement sur le coût d'un dégel du point.



« La revalorisation du point d'indice avait cours des années 60 jusqu'en 1984, sous des gouvernements de droite. Et son indexation permettait de maintenir le pouvoir d'achat des agents, peu importe le taux d'inflation », a rappelé Jean-Marc Canon, membre de l'équipe d'animation de la CGT Fonction publique, mercredi 15 juin, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à quelques jours du second tour des législatives.

L'occasion pour la CGT de remettre en avant ses revendications pour les carrières et rémunérations des agents publics, rassemblées dans un mémorandum (voir encadré ^[2]).

Depuis plus d'un an, la CGT revendique l'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice pour tenter d'amortir le choc de l'inflation et le rattrapage des pertes de salaires subies par les agents depuis le gel du point en 2010. La centrale exige également l'indexation du point sur l'inflation, avec rétroactivité au 1er janvier 2022.

- Quand le prix du carburant plombe l'attractivité des petites collectivités ^[3]

S'alignant sur les estimations de coût de la Nupes, la CGT Fonction publique a évalué – écornant au passage les estimations du gouvernement d'Elisabeth Borne – l'impact financier d'une revalorisation de 10 % du point à 12 milliards, et non 22 milliards comme le chiffre l'exécutif.

« Si l'on prend l'exemple d'1 % de revalorisation, il faut compter en réalité 1,2 milliard d'euros et non 2 milliards, car il faut prendre en compte les cotisations du traitement brut et les taux d'imposition des agents. La CGT a fait ce travail de calcul », avance Jean-Marc Canon.

Obtenir une ouverture des négociations

Lagazette.fr 4 + Créer Modifier l'article Contexte : Club RH Tracking Publicité Désactivé
septembre dernier par l'ex-ministre de la transformation et de la fonction publiques, Amélie de Montchalin, s'est dit prêt à débattre avec l'actuel gouvernement. Condition *sine qua none* : « avoir un échéancier lisible, mais aussi des estimations fiables pour partir d'une base de discussion acceptable », a fait valoir Baptiste Talbot, coordinateur de la CGT Fonction publique qui blâme : « le gouvernement explique que le système de rémunération des agents est à bout de souffle, mais ce sont les politiques d'austérité menées qui en sont responsables. »

De son côté, Stanislas Guerini – qui succède à Amélie de Montchalin – a réaffirmé au micro de France Info, le 6 juin, sa volonté de revoir à la hausse le point d'indice et ce « dès cet été », affirmant, à rebours de la politique conduite lors du premier quinquennat d'Emmanuel Macron, qu'un dégel était « *la mesure la plus générale qu'on puisse prendre pour augmenter d'un bloc l'ensemble des rémunérations dans la fonction publique* ». Mais à 4 jours du second tour des législatives, aucun chiffre précis n'a, pour le moment, filtré du ministère.

Le ministre, qui n'est pas encore assuré de pouvoir garder son portefeuille au regard des résultats législatifs, a indiqué aux syndicats que les discussions se poursuivraient à la rentrée et plus largement après les élections professionnelles de décembre pour le volet des grilles salariales.

- Ces agents qui cumulent les activités pour s'en sortir ^[4]

D'autres revendications

LES PROPOSITIONS DE LA CGT

SYNTHÈSE DE NOS PRINCIPAUX REPÈRES REVENDICATIFS

Catégorie	Niveau de recrutement	Durée de la carrière		Salaire de début
		Max	Min.	
C	Brevet des collèges ou CAP	35 ans	2/3	1,2 fois le SMIC
B1	BAC	34 ans	de la durée maximale	1,4 fois le SMIC
B2	BAC + 2	33 ans		1,6 fois le SMIC
A1	BAC + 3	32 ans		1,8 fois le SMIC
A2	BAC + 5	31 ans		2 fois le SMIC
A3	BAC + 8	30 ans		2,3 fois le SMIC

[5]

- Le rehaussement du SMIC brut mensuel à 2 000 €.
- L'extension du Complément de traitement indiciaire (CTI) comme le Ségur à tous les agents encore 'oubliés' du médico-social, ainsi que l'intégration de ces 183 euros dans le calcul des retraites pour les agents des collectivités.
- Revalorisation du supplément familial de traitement
- Révision des modalités d'attribution de l'indemnité de résidence
- Un plan de requalification pour tous les agents qui exercent une fonction de qualification supérieure à celle du corps d'origine (C à B par exemple)
- Une amplitude de la grille indiciaire de 1 à 4,6 (voir tableau ci-dessus)
- Pour les personnes sans diplôme, la CGT propose un sas d'entrée par concours réservé

RÉMUNÉRATIONS DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX

Analysez l'évolution de la **politique salariale dans la fonction publique territoriale selon votre catégorie et votre cadre d'emplois, dans tous les types de collectivités.**

Analysez votre courbe de rémunération,
comparez votre situation.



Accédez à l'application >

Combien allez-vous gagner dans les prochaines années ?

Combien gagnerez-vous en progressant dans votre carrière ?

Dans quelle collectivité gagneriez-vous le plus ?

Methodologie et crédits

Retrouvez notre dossier complet 

[6]

REFERENCES

- Pouvoir d'achat et carrières : les revendications de la CGT (juin 2022)

POUR ALLER PLUS LOIN

- Les mystères qui entourent le dégel du point d'indice
- Dernières mesures salariales : la note est salée pour les collectivités
- Dégel du point d'indice : quel impact dans les collectivités locales ?